

TRAIT D'UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PROJET DE PISCINE À SAINT-GENIS





SOMMAIRE

DOSSIER	3
À la découverte du nouveau projet de la piscine à Saint-Genis	
ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS	6
RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2017	8
ACTUALITÉS	9
Info travaux	
Défense des intérêts des locataires : nouvelles permanences Inkilinis	
Nouvelles horaires Mission Locale Jeunes	
Pré-inscriptions scolaires	
FLASH SUR	12
Comment voter par procuration ? Le mode d'emploi !	
VIVRE ENSEMBLE	13
Projection gratuite pour la Journée internationale des Femmes	
Secteur enfance	
Secteur jeunesse	
DÉMOCRATIE LOCALE	14
Expression des listes du conseil municipal	
Intercommunalité	
Conseil municipal du 10 janvier 2017	
CULTURE	16
Culture : l'identité de Saint-Genis	
CE MOIS-CI À SAINT-GENIS	20
Le parcours des migrants au théâtre du Bordeaux	

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale : 17

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Samu social : 115

Enfance maltraitée : 119

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 15

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly / **Directeur de publication** : Hubert Bertrand / **Rédaction** : Service communication / **Crédit photo** : Mairie Saint-Genis-Pouilly / **Mise en page** : Un point c'est tout / **Impression** : Imprimerie Est'Imprim / **Tirage** : 6400 Ex. / N°ISSN : 1268-4554 / **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2017

ÉDITO



Soyons positifs et solidaire

Beaucoup de nos concitoyens se laissent endormir par l'ambiance actuelle qui a comme conséquence de les démobiliser. En effet entre celles et ceux qui semblent se dire des amabilités en politique et celles et ceux qui rencontrent de vraies difficultés, ils semblent ne pas vivre dans le même monde et pourtant...

C'est parce que notre équipe croit en des lendemains plus heureux que nous essayons de faire des propositions, y compris à la Communauté de communes, et nous sommes déterminés à mettre en place les actions qui apparaissent nécessaires.

Ainsi la demande des bénévoles des restaurants du cœur justifie que nous mettions en place une action positive. Le besoin de locaux est évident encore faut-il avoir un emplacement et une structure adaptée.

Il faut que le lieu soit accessible aux camions qui alimentent ce local. Les quantités de nourriture nécessaires sont importantes et nous devons penser aux bénévoles, afin de ne pas demander des efforts physiques inutiles. De plus notre attention est aussi de ne pas exposer à la vue, de façon exagérée, les bénéficiaires.

L'association des secouristes est aussi demandeuse de locaux où pourraient se faire des cours de secourisme et il faut également un garage pour stationner leurs véhicules de service et leur matériel. La commune et beaucoup d'habitants s'inscrivent comme demandeurs de formation dans ces domaines au service de tous.

L'association la Cimade qui travaille, bénévolement, à aider les personnes à se mettre en règle avec les obligations de séjours, est dans la même situation.

Dans le cadre de la politique de ville, les associations qui dispensent des cours de mise à niveau de français ont également besoin de locaux pour exercer leur mission.

La ville doit aussi anticiper les besoins de logements d'urgences, si possible protégés et pas trop loin des écoles et des services.

Cette liste n'est pas exhaustive et elle se complètera sans doute au fil des études.

Le conseil municipal du 8 novembre, dans sa majorité, a délibéré pour acquiescer, soit à l'amiable soit par expropriation, la parcelle dont le propriétaire actuel est l'association des anciens marins. La position géographique et la quasi-inoccupation de cet ancien bâtiment justifie ce choix. D'ailleurs cela avait été anticipé par les dispositions prises dans le plan local d'urbanisme, approuvé après enquête publique en octobre 2013. Cette parcelle située tout près des Hauts de Pouilly ne produit aucune activité économique. Évidemment des discussions et des rencontres avec les membres de cette association ont eu lieu mais n'ont pas abouti.

Comme pour tout projet, des oppositions se sont manifestées en particulier par la minorité municipale qui souhaitait que la commune continue ces discussions (jusqu'à quand ?) Notre préférence est évidemment la négociation mais cela ne peut être une soumission à des demandes et à des délais inacceptables. Une estimation du bien, comme la loi nous oblige, a été faite par les services fiscaux est le montant est de 79 000 euros sachant que le bâtiment, un ancien préfabriqué, ne peut être conservé. La réalité est que cette association a acheté cette parcelle pour un montant de 20 000 euros (prix indexé) et que plus d'exigences que l'estimation nous paraîtraient abusives. Cette association, comme toutes associations de notre commune, bénéficiera des salles publiques conformément aux règles générales.

Chaque projet communal doit être justifié c'est normal mais qu'en est-il des oppositions ?

Hubert BERTRAND

Maire de Saint-Genis-Pouilly



À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU PROJET DE LA PISCINE À SAINT-GENIS



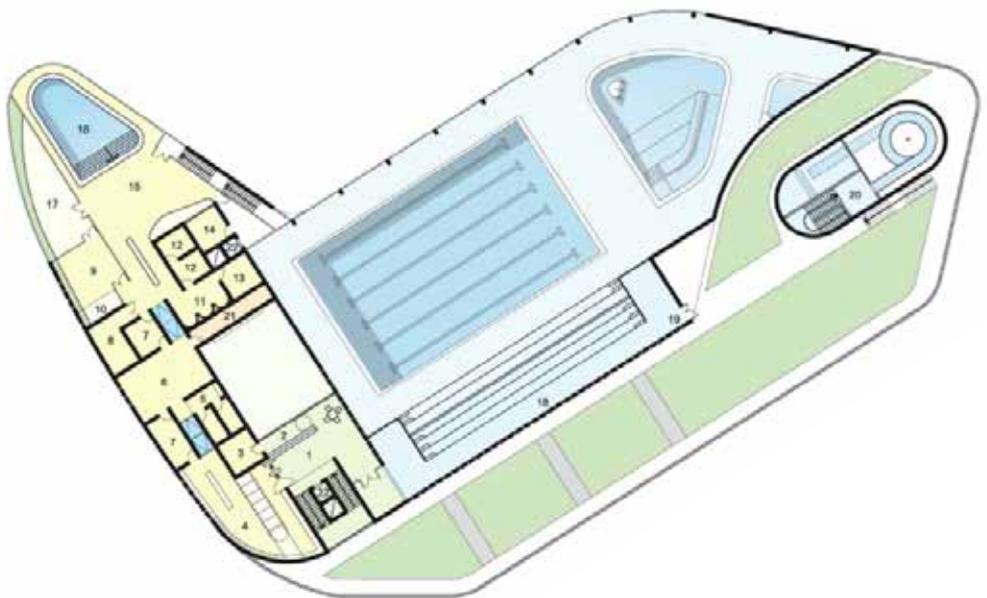
C'EST OFFICIEL ! MARDI 6 DÉCEMBRE LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GENIS-POUILLY A VALIDÉ LE CHOIX DE L'ARCHITECTE QUI SERA CHARGÉ DE CONDUIRE LES TRAVAUX DE LA FUTURE PISCINE, PRÉVUE FACE AU LYCÉE INTERNATIONAL, DANS LE QUARTIER PORTE DE FRANCE.

Histoire d'un projet complexe et technique

Les Saint-Genésiens attendent cette piscine depuis maintenant plusieurs années et les sollicitations sont nombreuses auprès des services municipaux. Il faut dire que l'évolution de notre Ville légitime plus que jamais l'installation d'un tel équipement. La piscine est ainsi le point d'orgue d'un programme ambitieux de construction d'équipements sportifs parmi lesquels le futur gymnase de la Diamanterie, déjà en construction, et le complexe sportif de Sous le Vignes. Un premier architecte avait déjà été sélectionné par la commune pour la réalisation de la piscine il y a deux ans. Mais des contraintes techniques sont rapidement apparues et le Conseil municipal n'a pas souhaité poursuivre avec cet opérateur. Une commission spécifique a donc travaillé tout au long de cette année, en tenant compte des faiblesses qui avaient pu être observées dans le dossier précédent, pour désigner un nouveau maître d'oeuvre. A l'issue de ces mois de travail intensif, le cabinet d'architecture lauréat s'est mis immédiatement en ordre de marche pour assurer une livraison dès 2019.

Un nouveau projet en adéquation avec les attentes saint-genésiennes

Plusieurs expériences s'imposaient à la réalisation de l'édifice. La nouvelle piscine doit naturellement s'intégrer dans le quartier, encore en construction, de la Porte de France. Il fallait donc un projet pouvant composer avec les architectures modernes de la Maison médicale et du Lycée international mais aussi avec les logements prévus au cœur du quartier. L'esthétique du bâtiment est loin d'être la seule contrainte dans un tel projet. La structure doit également être fonctionnelle et permettre un usage convenant aussi bien aux loisirs aquatiques qu'à la pratique sportive pour laquelle les attentes sont également nombreuses. Sera créé un espace de détente et de bien-être, qui devrait accueillir une salle de repos, une tisanerie, des douches massantes, un hammam et un sauna et un bassin de détente. Ce nouveau projet répond à tous ces impératifs sur lequel la commune, assistée par un cabinet d'étude spécialisé, n'a pas transigé.



- 1 ACCUEIL BIEN-ÊTRE
- 2 BANQUE D'ACCUEIL
- 3 BACK OFFICE
- 4 VESTIAIRES
- 5 SANITAIRES
- 6 DOUCHES

- 7 ENTRETIEN
- 8 STOCKAGE MATÉRIEL
- 9 SALLE DE REPOS
- 10 TISANERIE

- 12 HAMMAM
- 13 SAUNA
- 14 INFIRMERIE/GESTION
- 15 PLAGES

- 16 BASSIN BIEN-ÊTRE
- 17 TERRASSE
- 18 GRADINS PIEDS SECS
- 19 ISSUE DE SECOURS
- 20 DÉPART TOBOGGAN
- 21 LOCAL TECHNIQUE



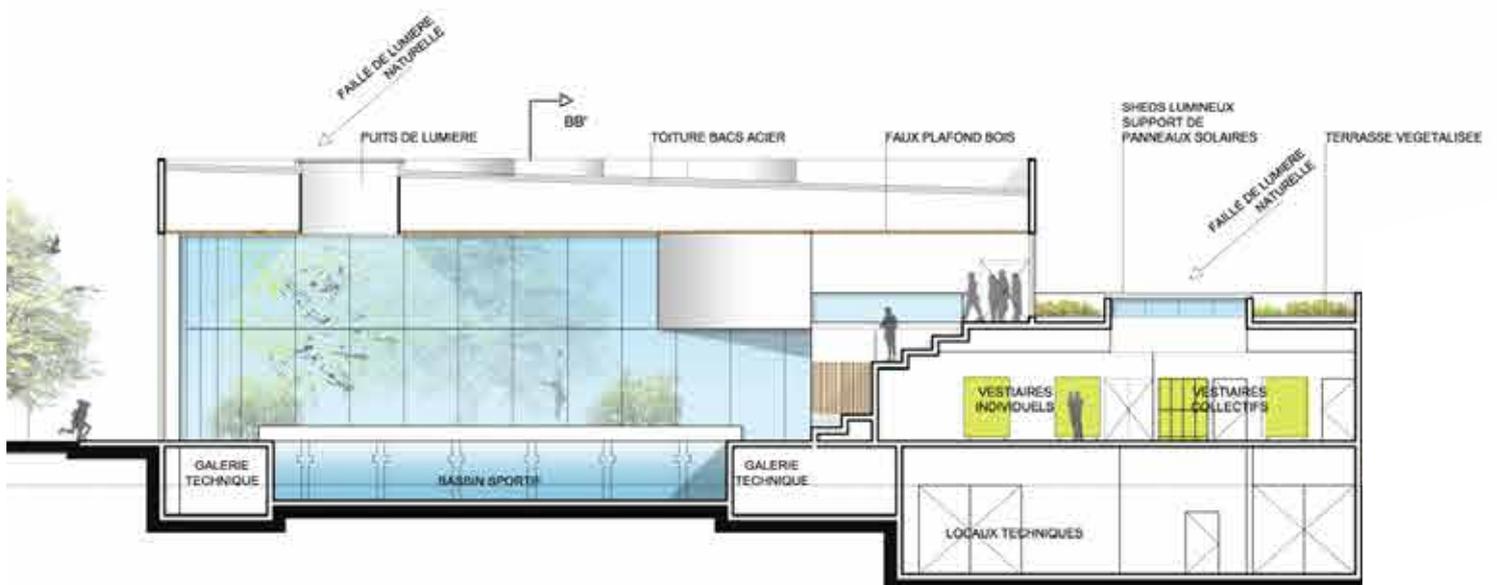
Un projet en phase avec les besoins sportifs !

En entrant dans la nouvelle piscine de Saint-Genis, le visiteur profitera d'une large vue sur le bassin sportif d'une longueur de 25 mètres qui présentera un fond mobile permettant l'apprentissage de la natation pour tous à travers ce fond et ainsi de faire varier la profondeur maximale de 2.5 m, sur une partie du bassin. Tout de suite sur la droite du bassin, des gradins seront construits à destination des clubs pour la compétition sportive et l'accueil des visiteurs. Les vestiaires seront aménagés pour prévoir l'arrivée de groupes dans des espaces dédiés. Les clubs de natation disposeront quant à eux de plusieurs salles pour le rangement de leur matériel et la vie associative.



Un espace de loisirs pour les enfants

Côté loisirs, la nouvelle piscine fera le bonheur des enfants avec un bassin ludique d'une surface de 125m² équipés d'une petite cascade. A proximité, une patageoire sera à la disposition des plus petits dans un espace surveillé et sécurisé. Un toboggan géant prendra également place dans cette partie dédiée aux enfants. En extérieur, un jeu d'« aquaplast » égayera les après-midis d'été et sera complété par un bassin de loisirs extérieur. Ces équipements, intégrés au sein d'un établissement qui comptera également de nombreuses aires de détente, démontrent la volonté de la commune d'offrir aux familles un nouveau lieu pour se retrouver et se divertir.



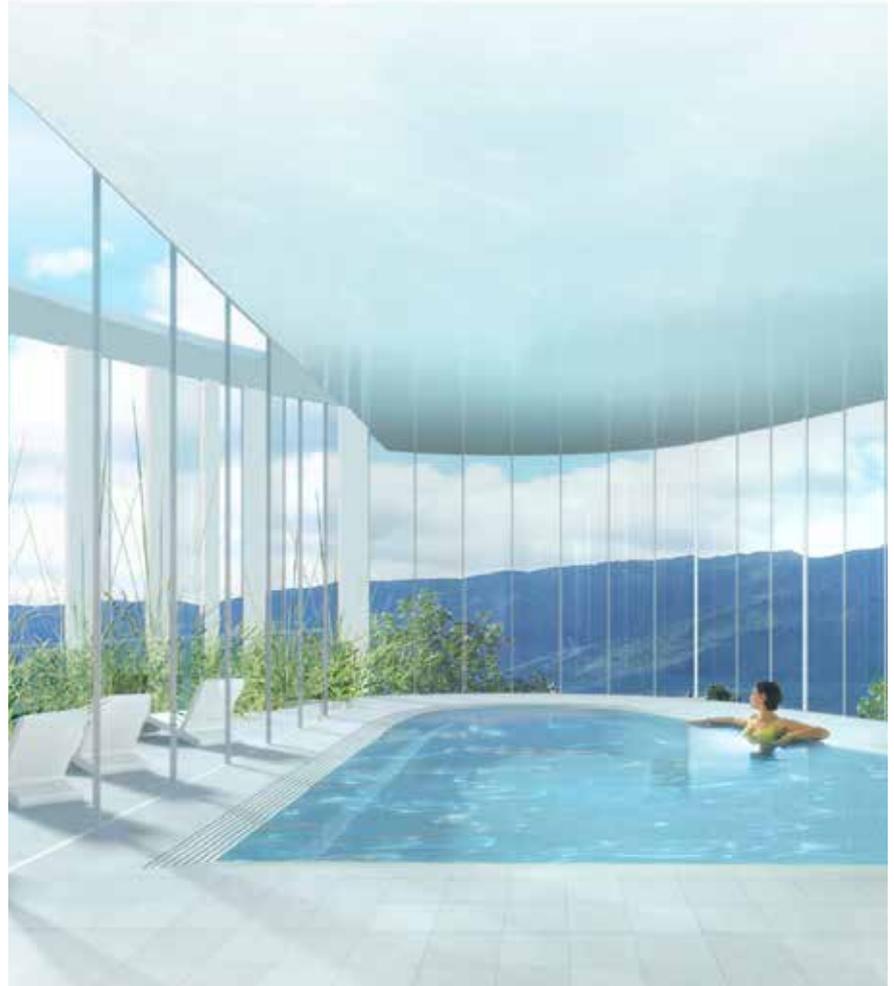


Un lieu de détente et de bien-être

Au premier étage de la structure, un espace détente est prévu, avec notamment un hammam et un sauna ainsi qu'un petit bassin de bien-être qui constitueront le cœur d'un spa moderne et chaleureux. Cet espace est volontairement isolé du reste du centre aquatique pour garantir le calme à ses visiteurs. Agrémenté d'une tisanerie et de douches massantes, le futur spa offrira un confort et des équipements hauts de gamme. En complément des prestations aquatiques, l'espace bien-être comprendra un grand solarium avec une plage intérieure.

De la restauration et des rafraîchissements en vente

Le futur centre nautique étant destiné à devenir un lieu de loisirs pour les familles, de nombreuses prestations seront mises à la disposition de ces dernières. Pour ceux qui souhaiteraient passer du temps dans les locaux du nouvel établissement, deux espaces de restauration seront mis à leur disposition pour se restaurer et se désaltérer. Dans le premier volet du projet, une petite grignoterie ainsi qu'un bar seront ouverts sur les plages extérieures. Pourrait venir ensuite un espace restauration plus grand, avec une salle intérieure et une terrasse.





Retour sur le Téléthon à Saint-Genis

Tout a commencé le matin avec la traditionnelle vente d'huîtres et de vin blanc organisée sur la place de la fontaine par des associations saint-genésiennes. Ensuite, il fallait marcher quelques mètres pour rejoindre le parvis de la médiathèque où la Lyre Musicale jouait un ensemble de morceaux et vendait du vin chaud aux passants. La collecte des dons s'est terminée par les animations de la commission citoyenneté du Conseil Municipal Jeunes de Saint-Genis-Pouilly, avec la participation du Conseil Municipal des Enfants de la ville de Thoiry. Une vingtaine d'adolescents travaillaient depuis quelques mois pour mettre en place des jeux sur le thème de la sensibilisation aux handicaps. Autour de chacune de ces animations, les jeunes étaient là pour inciter les visiteurs à donner quelques pièces au profit du téléthon. Ce dernier évènement s'est déroulé sur la place Jean Monnet et a permis récolter 340€ dans la bonne humeur générale.



Remise des colis de Noël pour les aînés

Les 5, 6 et 7 décembre dernier, de 14h30 à 17h30, la ville de Saint-Genis-Pouilly s'est mobilisée pour offrir plus de 260 colis de Noël aux aînés. Cette année encore, la commune et le CCAS ont donné rendez-vous aux élus, agents municipaux et bénévoles pour la désormais traditionnelle distribution des colis de Noël aux séniors de la ville. Ainsi les aînés de plus de 75 ans se sont vus remettre leurs colis garnis de friandises, dans la joie et la bonne humeur. En cette période de fêtes, chacun des bénéficiaires a pu profiter d'un petit moment de détente autour d'un thé ou d'un café, de délicieuses « douceurs » lors de la remise du colis.

Succès pour le marché de Noël

L'odeur des marrons grillés et du vin chaud, les couleurs des guirlandes lumineuses, les étals colorés et gourmands. C'est ce qu'on retiendra de l'édition 2016 du marché de Noël organisé par le Comité des Œuvres Sociales de la ville et l'Office de Tourisme de Saint-Genis-Pouilly les 10 et 11 décembre derniers. Une quarantaine d'exposants s'est partagé l'espace entre bijoux, peintures, décorations, douceurs de Noël permettant de promouvoir les talents de la région auprès du public, d'encourager et de soutenir les filières créatives. Le Père Noël s'est promené dans les allées, accompagné d'un cortège musical de l'Eglise Crossroads de Saint-Genis-Pouilly. Petits et grands ont pleinement profité de ces journées hautes en couleurs.





Le film «Demain» a fait salle comble

Le Théâtre du Bordeau était plein à craquer le 11 décembre pour la projection du film « Demain » organisée par la ville de Saint-Genis, en partenariat avec l'association « La fabrique citoyenne ». Les spectateurs sont venus en nombre pour assister à la projection du film-documentaire français « Demain » réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent. La soirée a commencé par une allocution de Monsieur Gilles CATHERIN, Maire adjoint à la culture et de Madame Géraldine SACCHI, présidente de l'association « La fabrique citoyenne ». Le film « Demain » a se veut créateur d'une vague d'espoir et pourrait se résumer ainsi : autre chose est possible. Toutes les crises, tous les sujets (alimentation, santé, agriculture, énergie, économie, démocratie, éducation) sont liés.

Pose de la 1^{ère} pierre Espace de la Diamanterie

Lundi 5 décembre. C'est en présence d'Hubert BERTRAND, Maire de Saint-Genis-Pouilly, du Conseil municipal, de Laurent DOSSE, architecte mandataire du Groupement Dosse Architectes Associés et des représentants des entreprises engagées sur le chantier que vient de se dérouler la pose de la première pierre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un gymnase, espace de la Diamanterie. Le centre-ville de Saint-Genis connaît une grande évolution depuis quelques années avec la construction de plusieurs logements, en particulier dans le quartier Porte de France. Par ailleurs, les associations de la commune sont de plus en plus à l'étroit dans le gymnase du Lion, construit dans les années 70, et il devient donc urgent d'offrir davantage d'espace et de nouvelles possibilités au sport saint-genésiens et aux élèves des écoles, collège et lycée. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2017 pour le gymnase et la rentrée 2018 pour l'école.



Inauguration du pôle Enfance/Jeunesse

Le Pôle Enfance/Jeunesse de la Ville de Saint-Genis-Pouilly a été inauguré ce mercredi 14 décembre par Monsieur Hubert BERTRAND, Maire, Madame Florence FAURE, Maire-adjointe à l'enfance et la jeunesse, et de Monsieur Robert FONTAINE, Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations familiales de l'Ain, de l'ensemble de l'équipe du secteur enfance et jeunesse et des parents d'élèves et écoliers venus découvrir l'ensemble du bâtiment encore fréquenté par quelques enfants à l'heure de l'inauguration. Soutenue à plus de 30 000 euros par la CAF de l'Ain, la mise en place du pôle enfance/jeunesse a été saluée par l'ensemble des élus et partenaires présents lors de cette inauguration.



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2017



JEUDI 12 JANVIER 2017 S'EST DÉROULÉE LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION, AU CENTRE CULTUREL JEAN MONNET. PLUS DE 500 PERSONNES SONT VENUES ÉCOUTER LE DISCOURS D'**HUBERT BERTRAND, MAIRE DE SAINT-GENIS-POUILLY**. DE MANIÈRE CONCISE, LE MAIRE A PRÉSENTÉ LES PROJETS ACTUELLEMENT EN COURS OU À VENIR DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2017, AVEC NOTAMMENT :

- Grands projets : la construction d'un nouveau groupe scolaire et du gymnase de la Diamanterie, la réalisation d'un centre aquatique, les aménagements et la requalification du centre de la ville ; l'arrivée du tramway, la concrétisation du centre commercial Open ;
- Démarches administratives : la mise en place d'un portail citoyen avec la demande en ligne des actes d'Etat Civil;
- Jeunesse : la poursuite de la politique envers nos jeunes, le réaménagement du Pôle Enfance/Jeunesse, l'agrandissement de l'école du Jura, la création d'un skate parc et des parcs urbains
- Culture : la mise en place de la billetterie en ligne et la poursuite de la politique culturelle envers nos jeunes ;
- Sport : Inauguration du boulodrome, les aménagements à venir du projet Sous les Vignes.
- Social : Ouverture prochaine de la maison de santé, résidence seniors, création d'une nouvelle structure d'économie sociale et solidaire.

Une liste non exhaustive qui confirme plus que jamais la volonté de l'ensemble des élus et des services communaux de travailler ensemble, dans l'intérêt général des administrés. Saint-Genis, démontre avec ses 100 nationalités que nous pouvons être unis et divers, que nous sommes urbains et humains. Nous partageons les rêves de la jeunesse et nous acceptons la sagesse de l'expérience. Saint-Genis est forte d'une dynamique de projets, d'une dynamique humaine et d'une dynamique collective. Saint-Genis est une ville en marche qui avance pour le Pays de Gex ! Le Maire l'a affirmé : 2017 sera à nouveau une année d'action et de modernisation pour la ville de Saint-Genis-Pouilly.



INFO TRAVAUX



C'est fini, rue Georges Charpak...

Ces travaux ont consisté en la réfection des réseaux, le redimensionnement de la voirie, la création et la mise en sécurité de trottoirs, la création de pistes cyclables et des chemins piétonniers, la plantation de végétaux (arbres, arbustes ...)

Les travaux du parking de la **Place des fêtes** se sont achevés, le parking passe en zone bleue. Limité à 5 heures, le stationnement devrait désormais être plus fluide dans cette zone commerciale fréquentée.

Cette zone bleue permettra d'améliorer la rotation des véhicules et de permettre une meilleure organisation du stationnement. La ville fait donc évoluer les places blanches en places bleues.



Travaux en cours, avenue Stéphane Hessel...

Des voies de bus, réservées au ramassage scolaire du lycée ont été créées et bénéficient de 9 places de stationnement, création d'un parking en zone bleue. Des abris pour les vélos sont maintenant en place ainsi que des WC public. Des arbres seront plantés au printemps, lorsque les conditions météorologiques le permettront.

...**Lycée International**... création d'un parvis devant le lycée, la création de pistes cyclables et des chemins piétonniers allant du lycée au restaurant Ô Brasseur.

Travaux à venir, **Porte de France**... À l'image de ce qui a été fait sur la partie du lycée, la partie devant jusqu'au restaurant Ô Brasseur sera embellie et arborée, avec la pose de bancs et de pots colorés.





Défense des intérêts des locataires : nouvelles permanences Inkilinis

L'association Inkilinis a pour but la défense des intérêts des locataires, en les représentant auprès des bailleurs et des copropriétés, ainsi que dans les administrations et les tribunaux, et en soutenant toute action pouvant leur être bénéfique. L'association tiendra une permanence mensuelle, les 1er mercredis de chaque mois, de 9h à 12h en mairie.

Renseignement :

06 62 31 95 48 ou 06 79 59 73 15

association.inkilinis@gmail.com



Nouvelles horaires Mission Locale Jeunes



MISSION LOCALE
OYONNAX - BELLEGARDE - GEX

La Mission Locale Oyonnax Bellegarde Gex apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation, d'orientation, mais aborde également celles de la vie quotidienne (santé, logement, mobilité, etc.).

Chaque jeune, selon son niveau scolaire, ses besoins, ses difficultés, peut bénéficier d'un accompagnement individualisé pour définir son objectif professionnel et les étapes nécessaires à sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Permanences tous les lundis matins de 9h à 12h sur rendez-vous, tous les mardis matins de 9h à 12h et les 1er et le 3ème mercredis après-midis de 14h à 17h.

Renseignement :

04 50 41 60 46

accueil.gex@mlobg.fr

Extension du restaurant scolaire à l'école du Jura



Chaque jour, 225 repas sont servis. Après cet agrandissement de 100m², le restaurant scolaire dispose maintenant d'une surface de 236 m². Les travaux réalisés comprennent l'extension d'une salle à manger pour les maternelles, d'une rampe d'accès et d'un vestiaire supplémentaire et un WC aux normes d'accessibilités sous le préau. Les agents et les enfants vont désormais pouvoir découvrir ces nouveaux locaux et en profiter. De nouvelles toilettes aux normes d'accessibilité sont désormais à la disposition des enfants sous le préau, proche de la cantine. La nouvelle cantine a fait le bonheur des enfants pour cette nouvelle rentrée.



LES DÉMARCHES POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE 2017/2018

Pour les enfants nés en 2014. Pré inscriptions obligatoires

Votre enfant va faire sa première rentrée en septembre, vous venez d'emménager à Saint-Genis-Pouilly ?

Vous devez l'inscrire **du mardi 14 mars au vendredi 24 mars** auprès du service scolaire à l'hôtel de Ville !

- Les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h

Pièces à présenter obligatoirement (il est demandé de fournir la photocopie des pièces à présenter) :

- Du livret de famille ou de l'acte de naissance
- Du carnet de vaccination de l'enfant
- De 2 justificatifs de domicile récents
- En cas de domiciliation chez l'habitant, une attestation sur l'honneur de l'hébergement+ un justificatif de son domicile ainsi que la copie de sa carte d'identité
- En cas de séparation ou divorce, fournir une copie du jugement
- En cas de garde alternée, fournir une attestation sur l'honneur signée des deux parents ainsi que la copie de la carte d'identité

Aucun certificat de pré-inscription ne sera délivré sans ces documents



Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 04 50 20 52 57 | service.scolaire@saint-genis-pouilly.fr



Comment voter par procuration ? Le mode d'emploi !

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

1 
MANDATAIRE

CHOISIR LA PERSONNE QUI VOTERA À VOTRE PLACE

Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

2 

ÉTABLIR LA PROCURATION

Vous devez vous rendre avec une pièce d'identité au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail.

LE JOUR DU VOTE

3 

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité, à votre bureau de vote et vote en votre nom.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ? S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS, VOUS POUVEZ DONNER PROCURATION À UN ÉLECTEUR INSCRIT DANS LA MÊME COMMUNE POUR VOTER À VOTRE PLACE. IL EST BON DE S'Y PRENDRE AU MOINS CINQ JOURS À L'AVANCE AFIN DE S'ASSURER QUE LA DEMANDE SOIT BIEN PRISE EN COMPTE.

1^{ère} étape : trouver un mandataire

Le vote par procuration consiste à se faire représenter par un électeur de son choix le jour de l'élection. Cette personne, le mandataire, est désignée librement mais doit être inscrite sur les listes électorales dans la même commune que vous.

Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir deux procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étra

2^{ème} étape : remplir le formulaire

Direction la gendarmerie de Thoiry. Vous vivez à l'étranger ? Direction le consulat ou l'ambassade. Il vous suffit alors de remplir le formulaire cerfa n°14952*01. C'est gratuit et il vous suffit pour cela de fournir une pièce d'identité, de préciser le nom du mandataire. Le formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut être téléchargé et rempli en ligne sur le site service-public.fr

Jusqu'à quand établir la procuration ? Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

3^{ème} étape : le vote

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.





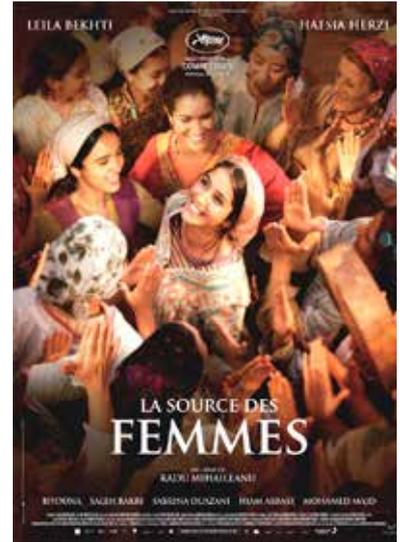
Projection gratuite pour la Journée internationale des Femmes

Dimanche 12 mars à 14h | Théâtre du Bordeaux

Dans le cadre de la Journée internationale des Femmes, le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) et la ville de Saint-Genis-Pouilly s'allient pour offrir une projection gratuite au théâtre du Bordeaux, le 12 mars 2017 à 14h. Le film présenté sera La Source des femmes du réalisateur Radu Mihailianu. Œuvre rafraîchissante, colorée et inspirante, ce film a été en Compétition officielle du Festival de Cannes de 2011.

Synopsis

Cela se passe de nos jours dans un petit village, quelque part entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les femmes vont chercher l'eau à la source, en haut de la montagne, sous un soleil de plomb, et ce depuis la nuit des temps. Leila, jeune mariée, propose aux femmes de faire la grève de l'amour : plus de câlins, plus de sexe tant que les hommes n'apportent pas l'eau au village. Ne ratez pas cette belle occasion d'échanger et de débattre autour d'un beau film !



Une collation sera offerte à l'issue de la séance. Billets à retirer au bureau du CCAS, à la mairie entre le 13 février et le 28 février
Renseignements : 04 50 20 52 74 – service.social@saint-genis-pouilly.fr

SECTEUR ENFANCE

Les vacances d'hiver au secteur enfance : Du 20 février au 3 mars pour les 3/10ans

La semaine du 20 au 24 février a pour thème « l'incroyable voyage », avec une sortie à la maison du Salève, le jeudi 23 février pour les maternelles et le vendredi 24 février pour les élémentaires. Un séjour aux Portes du soleil, au chalet « Le Gros Colas » à Morzine est organisé du 20 au 24 février pour les enfants du CP au CM2. Une réunion d'informations aura lieu le jeudi 9 février à 18h30 au secteur enfance. La semaine du 27 février au 3 mars a pour thème « TV-show » avec un projet court métrage toute la semaine pour les 8/10 ans. Deux spectacles de marionnettes seront proposés.

SECTEUR JEUNESSE

Les vacances d'hiver au secteur jeunesse : Du 20 février au 3 mars pour les 11/17 ans

Le service jeunesse de la Ville de Saint-Genis-Pouilly propose des activités ludiques et sportives sur le thème des pays du Monde, avec une sortie ski, luge et jeu de neige, sortie patinoire, bowling, cinéma... Découvrez en détail les activités proposées par le service jeunesse sur le site Internet <http://secteurjeunesse.wixsite.com/stgp>

Atelier des parents : venez discuter avec des professionnels de l'enfance



• Qu'est-ce que l'atelier des parents ?

C'est un moment d'écoute et d'échange entre parents et professionnels de l'enfance. Être parent n'est pas toujours facile, les intervenantes écoutent les doutes, les difficultés, les réussites et proposent solutions et conseils selon différents thèmes. Il vous sera proposé des outils et des solutions pour mieux communiquer avec vos enfants afin de les accompagner et les soutenir au mieux dans leur épanouissement et leur autonomie.

• Où et quand ?

L'atelier des parents a lieu une fois par mois le mardi au Secteur enfance, 13 rue de Genève, de 20h à 22h. L'accès à l'atelier est libre et gratuit. Réservé aux habitants de Saint-Genis-Pouilly.

• Prochain rendez-vous :

Mardi 28 mars 2017 : l'enfant et la sexualité

Plus d'informations :

coordonnateur.ej@saint-genis-pouilly.fr - 04 50 20 52 63



EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

LA MAJORITÉ

Mi-mandat : Saint-Genis toujours en progression

Déjà trois ans que les Saint-Genésiens ont confirmé leur confiance à notre majorité qui poursuit ses efforts au service de la commune. Notre équipe donne comme principe fondateur de son action la recherche de l'intérêt général. Cela pourrait-être perçu comme une formule mais c'est loin d'être une évidence au vu du soutien apporté par la minorité municipale à la défense d'intérêts privés. Saint-Genis a besoin d'évoluer et de continuer d'offrir aux habitants les services qu'ils demandent et qu'ils sont en droit d'attendre. Nous ne pouvons, au prétexte de préserver des spéculations abusives, priver 10 000 habitants d'infrastructures sociales ou sportives. Ainsi, les projets que la municipalité conduit répondent à une attente étudiée et sont adaptés aux besoins de tous.

Liste Un avenir pour tous

LA MINORITÉ

La minorité n'a pas fait parvenir de publication pour ce numéro

Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !

INTERCOMMUNALITÉ

Quel futur pour nos communes ?

Au cours des dernières années, les communes n'ont cessé de perdre leurs compétences au profit des communautés de communes ou d'agglomérations. Cela aurait dû permettre de mutualiser le travail, de réaliser des économies ou encore d'offrir de nouveaux services.

Dans le Pays de Gex, l'eau et le ramassage des ordures sont deux compétences de la communauté de communes. Pour ce qui est de l'eau et de l'assainissement ce serait difficile à assumer pour les communes et il convenait de les mutualiser et d'assurer complètement cette responsabilité par la création d'une régie intercommunale. Pour ce qui est de la compétence des ordures ménagères, chacun peut mesurer l'échec réel du fonctionnement de ce service collecte bien que la CCPG refuse d'admettre et de modifier ses erreurs. D'autres compétences des communes sont maintenant transférées vers les communautés de communes. C'est notamment le cas de l'économie et du tourisme dès le 1er janvier 2017. On peut s'interroger sur la cohérence et les potentielles économies que ce transfert induit, on peut surtout s'interroger sur la distance avec la vie citoyenne.

Actuellement ce transfert se fait au prix de la suppression du pouvoir d'expression démocratique des citoyens. Ainsi, la CCPG pratique depuis 2014 une représentation politique d'exclusion vis-à-vis de Saint-Genis dans un but purement partisan. En effet notre déficit de représentation au bureau de la CCPG nuit à notre commune et favorise d'autres communes.

Par exemple le BHNS (bus à haut niveau de service) se met en place entre Gex et Ferney et qu'en est-il du tram ? Les affirmations sans démonstration ne suffisent pas, il n'y a pas d'action réelle, que fait le bureau de la CCPG ?

Les communes sont au cœur de la démocratie dans notre pays. La plupart des habitants connaissent le Maire et les conseillers municipaux et savent qu'ils peuvent s'appuyer sur les services communaux pour obtenir des renseignements ou prendre connaissance des décisions. Ce n'est pas le cas des communautés de communes qui sont plus éloignées de notre quotidien.

Souhaitons qu'en cherchant à améliorer le fonctionnement de nos collectivités, nous ne perdions pas le droit de regard légitime des citoyens sur l'action politique.





CONSEIL MUNICIPAL



Conseil municipal du 6 décembre 2016.

SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL A NOTAMMENT :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2016.
- Pris acte, à l'unanimité, du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne Rhône-Alpes sur la gestion du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain pour les exercices 2009 à 2014 et du débat qui a suivi sa présentation.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer et à notifier les accords cadres de prestations juridiques de conseil et d'assistances juridiques ainsi que de représentation en justice pour les lots 1 à 4 avec les entreprises retenues lors de la Commission MAPA du 3 janvier 2017.
- Désigné, à l'unanimité, M. André Massonnet en tant que membre titulaire et M. Patrice Drivière en tant que membre suppléant pour représenter la Commune de Saint-Genis-Pouilly au sein du Comité technique de la Régie des Eaux Gessiennes.
- Arrêté, à l'unanimité, la liste des biens meubles pour permettre leur inscription en section d'investissement durant l'exercice 2017.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire, à compléter le dossier de demande de subvention déposé suite au Conseil municipal du 6 novembre 2016 au titre du programme de soutien à l'investissement des bourgs-centres et pôles de service proposé par la Région Rhône-Alpes concernant la sécurisation des espaces publics – vidéoprotection.
- Approuvé, à l'unanimité, la proposition de subvention exceptionnelle de 200 euros à l'Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex (APICy).
- Pris acte des décisions suivantes :
 - Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle au théâtre du Bordeaux : Poids Plume
 - Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle à la médiathèque : M. Blantoudoux
 - Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle à la médiathèque : Baluchon
 - Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle à la médiathèque : Le rêve de Hulm
 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hangar – Site du centre technique municipal
 - Contrat de réservation d'un hébergement pendant les vacances d'hiver – secteur enfance
 - Avenant au contrat d'assurances véhicules à moteur
 - Avenant au contrat d'assurances dommage aux biens
 - Migration du logiciel Marco vers le logiciel Marcoweb et sa mise à disposition en mode SAAS
 - Marché d'abonnement logiciel d'instruction des dossiers d'aide sociale et des demandes de logements
 - Formation BAFA d'un agent – Convention avec UCJG
 - Formation BAFD d'un agent – Convention avec UFCV
 - Formation BAFD d'un agent – Convention avec l'IFAC
 - Bail de location – Appartement de type 4 à Mme Justine Larue, à compter du 29 décembre 2016

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouvertures.



CULTURE : L'IDENTITÉ DE SAINT-GENIS

SI VOUS AVEZ AIMÉ LES ACTIONS CULTURELLES QU'A ORGANISÉE POUR VOUS LA VILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2016, VOUS ALLEZ SANS DOUTE APPRÉCIER CE QU'ELLE VOUS A PRÉPARÉ POUR LES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2017! DANS UNE LOGIQUE CULTURELLE DE QUALITÉ, LA PROGRAMMATION DU 1ER SEMESTRE 2017 SE VEUT DYNAMIQUE, DIVERSIFIÉE, OUVERTE À TOUS LES PUBLICS, OÙ LA CRÉATION N'EST JAMAIS OUBLIÉE ET LES PARTENARIATS RENFORCÉS.

ÇA SE PASSERA AU THÉÂTRE DU BORDEAU

Action culturelle à destination des plus jeunes

Dans sa programmation générale, le Théâtre du Bordeaux offre une programmation à destination du jeune public afin de les habituer très tôt à fréquenter le théâtre municipal ; il marque son engagement à la découverte théâtrale en proposant des offres tarifaires pour les plus jeunes (enfants, jeunes, étudiants). Ainsi, pour ce premier semestre 2017, 3 spectacles spécialement conçus pour le jeune public sont mis à l'affiche :



Poids plume (Compagnie Alula)
MERCREDI 25 JANVIER À 16H



Queen Kong (La Bazzoka)
MERCREDI 15 FÉVRIER À 16H



Goupil (Les compagnons de Pierre Menard)
MERCREDI 29 MARS À 16H

Les spectacles en partenariat

Les associations de Saint-Genis-Pouilly et du Pays de Gex ont également la part belle dans la vie du théâtre du Bordeaux. Pièces de théâtre, spectacles de fin d'année des deux troupes théâtrales de la ville, concerts événements, présentation de travaux d'élèves : la scène municipale vibre également aux rythmes des créations locales !

Partenariat exceptionnel

Judi 16 février. Cappella Mediterranea : dans le cadre d'une semaine de répétition des « 7 péchés Capitaux » de Claudio Monteverdi. 6 heures d'intervention au collège Jacques Prévert avec les classes de 6ème et 5ème. Une répétition ouverte au public au théâtre le 16 février à 19h15. L'ensemble présentera le travail effectué dans notre ville au Carnegie Hall de New York dans la foulée.



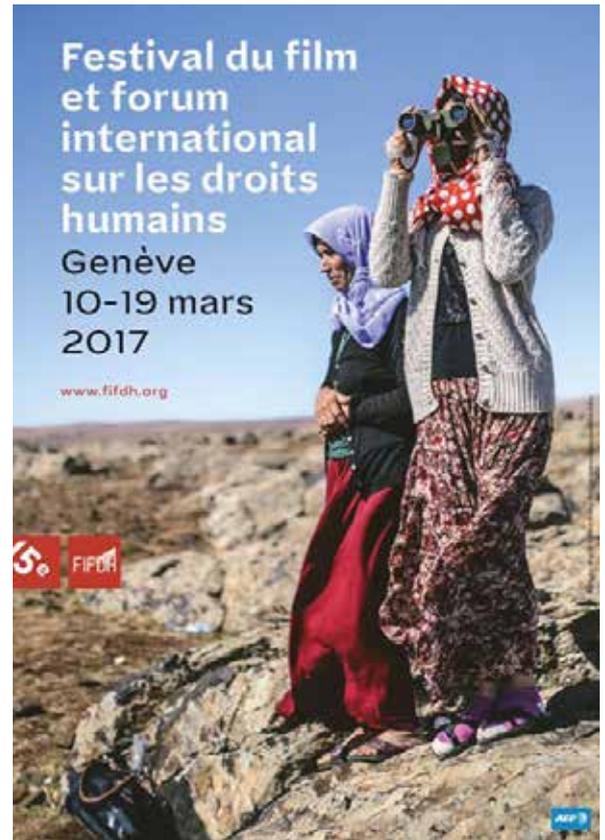


Le théâtre du Bordeau s'ouvre depuis plusieurs années déjà au 7^{ème} art

4 séances sont d'ores et déjà programmées pour le premier semestre 2017. A celles-ci s'ajouteront la participation à plusieurs festivals (Festival du film et Forum international sur les droits humains - Festival du Film Vert - Festival des 5 continents - festival des Rencontres du court métrage du département de l'Ain)

Zoom sur le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains 2017

Le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) est l'un des événements les plus importants dédiés au cinéma et aux droits humains à travers le monde. La prochaine édition du Festival aura lieu du 10 au 19 mars 2017. La Ville de Saint-Genis-Pouilly vous attend au théâtre du Bordeau avec impatience le lundi 13 mars à 20h30 pour vous présenter une séance/débat autour d'un film qui traite des droits humains.



Retrouvez la programmation du théâtre du Bordeau sur le site Internet de la ville : www.saint-genis-pouilly.fr et sur [Facebook](#)

À noter dans vos agendas ! La présentation de la saison 2017/2018 aura lieu jeudi 08 juin à 20h30.

ÇA SE PASSERA EN VILLE

Festival de Bandes-Dessinées « Les Bulles s'éclatent » Samedi 25 mars 2017 Centre Culturel Jean Monnet

Organisé en collaboration avec l'association Pangloss, ce festival se déroulera le 25/03/17 au Centre Culturel Jean Monnet et mettra à l'honneur les arts de petites bulles sous toutes leurs formes. La thématique retenue cette année est « Zoomorphisme » et fera tout naturellement la part belle aux livres jeunesse. De nombreuses animations vous y attendront : expositions, ateliers mangas, dédicace, jeux, etc...





Festival « Tôt ou t'Arts » Jeudi 15 juin 2017 (à partir de 18h00) en ville

Le service culturel de la ville de Saint-Genis-Pouilly continue sa collaboration avec le centre socioculturel « Les libellules » pour proposer deux spectacles de rue ouvert à tous dans le cadre du festival Tôt ou t'Arts. Venez-vous laisser surprendre !

TÔT OU T'ARTS

Festival des Arts de la Rue



Fête de la musique du 21 au 25 juin 2017 en ville

Pour fêter l'été, rien de tel que de s'enivrer aux rythmes des percussions, aux sons des guitares et aux timbres des voix. Cette année, toutes les couleurs et toutes les cultures se donneront rendez-vous dans les rues de Saint-Genis-Pouilly pour plusieurs jours de musique. Nous attendons les mélomanes et les musiciens pour se joindre à la fête de la musique des 5 continents !

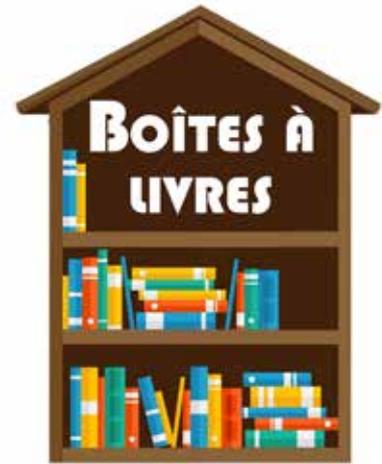




ÇA SE PASSERA À LA MÉDIATHÈQUE G.SAND

Boîtes à livres

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Ville de Saint-Genis-Pouilly souhaite mettre en place un réseau de boîtes à livres afin que le plus grand nombre puisse (re)découvrir le goût de la lecture. Favoriser les rencontres et les échanges autour du livre est un objectif essentiel de ce nouveau dispositif culturel. De quoi parlons-nous exactement ? Les boîtes à livres sont des petites bibliothèques de rue où chacun est libre d'emprunter et de déposer des ouvrages gratuitement. Depuis quelques années, elles fleurissent sur tout le territoire français et partout ailleurs. Ce phénomène mondial consiste à faire circuler, « voyager » les livres auprès du plus grand nombre et de leur offrir une seconde vie. Trois boîtes à livres investiront différents espaces de la ville, aires de jeux, places, etc. pour favoriser le partage et les rencontres et seront à découvrir au printemps 2017.



Prix Graines de lecteurs



Cette année, votre médiathèque participe au prix Graines de lecteurs organisé en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique de l'Ain. Cette opération vise à développer le goût de la lecture chez les tout-petits en découvrant une sélection de dix albums réalisés pour eux. Classés en deux groupes, cinq albums sont destinés à la tranche d'âge des 0-3 ans et les cinq autres pour les 4-5 ans. De janvier à mars 2017, retrouvez la sélection Graines de lecteurs à la médiathèque et votez pour votre album préféré. Dans le cadre de cette opération, diverses animations seront programmées. Retrouvez le programme sur le site Internet de la médiathèque <http://mediatheque.saint-genis-pouilly.fr>

Prix Black Pearl, à vos mangas...

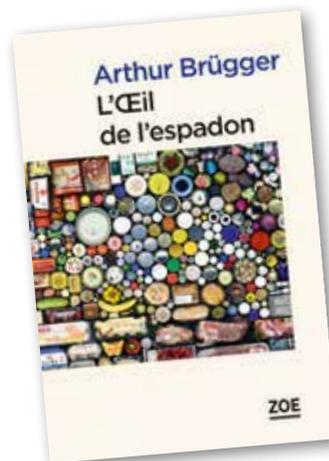


La médiathèque s'associe à la librairie Les Arts frontières pour l'organisation d'un concours de lecture manga dans le cadre du prix Black Pearl 2017. A cette occasion, un club de lecture pour les enfants à partir de 10 ans sera mis en place. La première rencontre aura lieu le mercredi 15 février à 17h. En parallèle, un concours de dessin manga est proposé aux jeunes de 11 à 18 ans. Les meilleurs dessins feront l'objet d'une exposition qui circulera dans toutes les structures participant au prix Black Pearl ! Le règlement du concours, ainsi que le bulletin de participation sont disponibles sur le site de la médiathèque <http://mediatheque.saint-genis-pouilly.fr>.

Lettres Frontière

Dans le cadre des circuits de rencontres Lettres Frontière, la médiathèque a le plaisir de recevoir Arthur Brügger pour son livre « L'œil de l'espadon », paru en 2015 aux Editions Zoé.

Ce jeune auteur diplômé de l'institut littéraire suisse, figurant parmi les lauréats du Prix du Jeune Ecrivain 2012, pour sa nouvelle Trompe-l'œil, nous livre ici son premier roman. L'auteur nous propose ici une vision décalée du monde du travail et une critique de nos sociétés où consommation et gaspillage alimentaire sont devenus la norme.

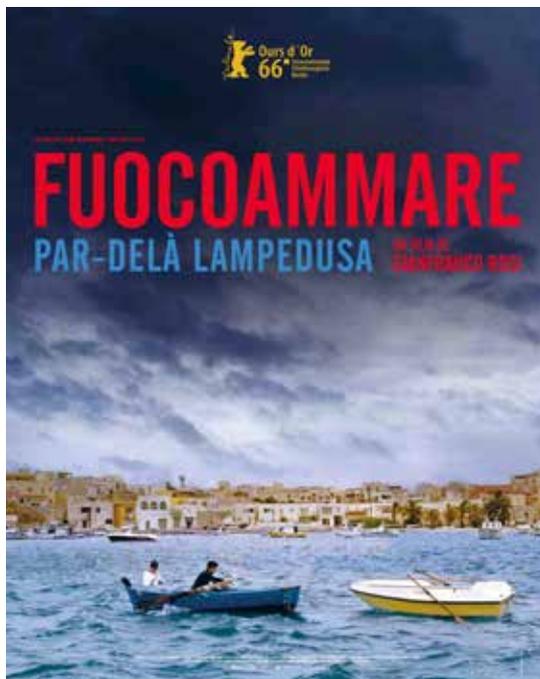


LE PARCOURS DES MIGRANTS

Dimanche 12 février à 17h au théâtre du Bordeau

La Cimade organise une soirée projection autour du documentaire « Fuocoammare, par-delà Lampedusa », en partenariat avec la ville de Saint-Genis-Pouilly. Ce documentaire a reçu l'Ours d'or au Festival de cinéma de Berlin. Ce film présente, à travers les yeux d'un enfant de 12 ans, le quotidien sur l'île de Lampedusa, terre de passage de milliers de migrants venus d'Afrique et du Moyen-Orient. Un sujet particulièrement sensible aujourd'hui.

Samuele a 12 ans et vit sur une île au milieu de la mer. Il va à l'école, adore tirer et chasser avec sa fronde. Il aime les jeux terrestres, même si tout autour de lui parle de la mer et des hommes, des femmes, des enfants qui tentent de la traverser pour rejoindre son île. Car il n'est pas sur une île comme les autres. Elle s'appelle Lampedusa et c'est une frontière hautement symbolique de l'Europe, traversée ces 20 dernières années par des milliers de migrants en quête de liberté.



Plus de renseignements :

Service culturel : 04 50 20 85 86 – service.culturel@saint-genis-pouilly.fr

Marché de la commune
Les mercredis de 7h à 13h
Parking Jean Monnet

Eco-responsable - Ben
Humour - Complet
Jeudi 9 février à 20h30
Théâtre du Bordeau

Conte kamishibai
Samedi 11 février à 11h
suivi d'un atelier création « contes sur le fil » à 14h
Médiathèque G Sand
A partir de 4 ans.
Réservation au 04 50 42 12 42

Projection gratuite « Fuocoammare » de Gianfranco Rosi
Dimanche 12 février à 17h
Théâtre du Bordeau

Plume & bémol
Cercle de lecture :
Mardi 14 février à 18h15
Médiathèque G Sand

Queen Kong
Danse – Jeune public
Mercredi 15 février à 16h
Théâtre du Bordeau

Club de lecture pour enfant
A partir de 10 ans
Mercredi 15 février à 17h
Médiathèque G Sand

Histoires à picorer pour les 4-5 ans
Mercredi 15 février à 16h
Médiathèque G Sand

Répétition ouverte au public
Cappella Mediterranea
Jeudi 16 février à 19h15
Théâtre du Bordeau

P'tit bout lit !
Samedi 18 février à 10h30
Médiathèque G Sand
Petit moment de partage entre vous, votre enfant et de belles histoires...
De 6 mois à 3 ans. Réservation au 04 50 42 12 42

Célimène et le cardinal
Théâtre
Jeudi 9 mars à 20h30
Théâtre du Bordeau

Carnaval des enfants « A la découverte des pays de monde » - Sou des écoles
Samedi 11 mars à partir de 14h30
Centre Culturel Jean Monnet
Entrée libre
Jeu de découverte du monde, goûter, ateliers créatifs, défilé et bonbonnade suivi du repas

Projection gratuite pour la Journée internationale des Femmes « La Source des femmes »
Dimanche 12 mars à 14h
Théâtre du Bordeau

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS...

Ne ratez plus l'info !

Inscrivez-vous à la lettre d'information électronique de la ville par le site internet www.saint-genis-pouilly.fr